

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 44960 B1** (51) Cl. internationale : **H02G 3/18; A47B 21/06**

(43) Date de publication :
31.08.2020

(21) N° Dépôt :
44960

(22) Date de Dépôt :
23.05.2017

(71) Demandeur(s) :
Simon, S.A.U., Diputación 390-392 08013 Barcelona (ES)

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP17382295.8

(72) Inventeur(s) :
PÉREZ PÉREZ, Miguel ; TOMÁS SANCHEZ, Oriol ; RIQUE REBULL, Adrià

(74) Mandataire :
ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

(54) Titre : **MÉCANISME D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DU COUVERCLE D'UN LOGEMENT**

(57) Abrégé : Le mécanisme M d'ouverture et de fermeture du couvercle 1 d'un boîtier H étant apte à être soulevé par deux côtés opposés 13, 14 pour permettre l'accès vers l'intérieur soit par l'un 13 soit par l'autre côté 14, de sorte que lorsque l'un des côtés 13, 14 est soulevé l'autre côté 14, 13 reste fixe de sorte que le couvercle pivote sur l'un d'un premier axe E1 ou d'un deuxième axe E2 défini respectivement par l'autre côté 14, 13, le mécanisme comprenant deux prolongements de guidage P1, P2, deux ensembles de guidage G1, G2 comprenant chacun une première rainure R1, R1' et une deuxième rainure R2, R2', toutes deux ayant une forme d'arc de cercle, le centre de l'arc de cercle de la première rainure R1, R1' et de la deuxième rainure R2, R2' étant situé respectivement sur le premier axe E1 et sur le deuxième axe E2.

REVENDICATIONS

1. Mécanisme (M) pour ouvrir et fermer le couvercle (1) d'un boîtier (H), le couvercle (1) étant adapté pour être soulevé par deux côtés opposés (13, 14) pour
5 permettre un accès à l'intérieur par l'un (13) ou l'autre côté (14), de sorte que lorsque l'un des côtés (13, 14) est soulevé l'autre côté (14, 13) reste fixe de sorte que le couvercle pivote sur l'un parmi un premier (E1) ou un deuxième (E2) axe défini par l'autre côté (14, 13) respectivement, le mécanisme comprenant :

- le couvercle (1), deux surfaces d'appui d'extrémité (S1, S2) de deux extrémités
10 opposées (11, 12) étant définies dans le couvercle (1) pour s'appuyer sur deux bords (B1, B2) adjacents au boîtier (H) ;

- deux extensions de guidage (P1, P2) s'étendant depuis le couvercle (1) agencées adjacentes aux surfaces d'appui (S1, S2) et adaptées pour être orientées vers le boîtier (H) ;

15 - deux ensembles de guidage (G1, G2) pouvant être agencés dans les surfaces de boîtier qui sont adjacentes aux bords (B1, B2), de sorte que les ensembles de guidage (G1, G2) se trouvent au regard des extensions de guidage (P1, P2) lorsque le couvercle s'appuie sur les deux bords (B1, B2) ;

20 caractérisé en ce que chaque ensemble de guidage (G1, G2) comprend au moins une première rainure (R1, R1') et une deuxième rainure (R2, R2'), ayant toutes deux une forme d'arc circulaire, et chaque extension de guidage (P1, P2) comprend au moins une première protubérance (W1, W2, U1, U2) qui coulisse au sein des rainures (R1, R1', R2, R2'), dans lequel :

25 - le centre de l'arc de cercle de la première rainure (R1, R1') est situé sur le premier axe (E1) ;

- le centre de l'arc de cercle de la deuxième rainure (R2, R2') est situé sur le deuxième axe (E2).

2. Mécanisme (M) selon la revendication 1, dans lequel les première (R1, R1') et
30 deuxième (R2, R2') rainures sont prolongées au niveau de leur extrémité inférieure par une rainure verticale (R3, R3', R4, R4') qui s'étend vers le haut et a son extrémité

supérieure ouverte de sorte que le couvercle (1) peut être totalement désaccouplé des ensembles de guidage (G1, G2) lorsque le couvercle (T1) est déplacé vers le haut par un mouvement de translation.

5 3. Mécanisme (M) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel la première (R1, R1') et la deuxième rainure (R2, R2') sont fermées dans leur extrémité supérieure.

10 4. Mécanisme (M) selon la revendication 2 et la revendication 3, dans lequel la première rainure (R1') est placée à proximité du premier axe (E1) et la deuxième rainure (R2') est placée à proximité du deuxième axe (E2), la première rainure (R1') étant prolongée au niveau de son extrémité inférieure par une rainure verticale (R3') qui s'étend vers le haut, la deuxième rainure (R2') étant prolongée au niveau de son extrémité inférieure par une rainure verticale (R4') qui s'étend vers le haut, les rainures
15 verticales étant des rainures distinctes.

20 5. Mécanisme (M) selon la revendication 2 et la revendication 3, dans lequel la première rainure (R1) et la deuxième rainure (R2) sont jointes à leurs extrémités inférieures, de façon à être prolongées depuis ces dernières par une rainure verticale commune (R3, R4).

25 6. Mécanisme (M) selon les revendications 4 et 5, tel que chaque ensemble comporte deux rainures (R1, R1') centrées sur le premier axe (E1) et deux rainures (R2, R2') centrées sur le deuxième axe (E2), deux rainures (R1, R2) se prolongeant à travers une rainure verticale commune (R3, R4), les deux autres rainures (R1', R2') se prolongeant à travers des rainures verticales distinctes (R3', R4').

30 7. Mécanisme (M) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel la première protubérance (W1, W2, U1, U2) comprend une roue (W).

8. Mécanisme (M) selon l'une quelconque des revendications précédentes, qui comprend une structure encastrable (S) qui définit le boîtier (H), les ensembles de guidage (G1, G2) étant fixés à la structure encastrable (S), la structure encastrable (S) étant pourvue des surfaces d'appui (S1, S2).

5

9. Mécanisme (M) selon la revendication 8, dans lequel la structure encastrable (S) comprend un cadre (F).

10. Mécanisme (M) selon la revendication 9, dans lequel le cadre (F) est réalisé en deux parties séparées (F1, F2), de sorte qu'une portion discontinue est définie, les extrémités opposées (11, 12) du couvercle (1) s'emboîtant dans la portion discontinue.

11. Mécanisme (M) selon les revendications 9 ou 10, dans lequel deux ouvertures d'accès (A1, A2) sont définies entre le cadre (F) et le couvercle (1), de sorte que des câbles peuvent accéder aux connexions au sein du boîtier (H) lorsque le couvercle (1) est dans une position la plus basse.

12. Mécanisme selon l'une quelconque des revendications 8 à 11, dans lequel la structure encastrable (S) comprend des plaques (H1, H2) adjacentes aux ensembles de guidage (G1, G2) pour leur fixation à ceux-ci, les plaques (H1, H2) comprenant des rainures (H1R, H2R) adjacentes à certaines des rainures (R1, R1', R2, R2') des ensembles de guidage.

13. Mécanisme selon la revendication 12, dans lequel les rainures (H1R, H2R) des plaques (H1, H2) sont plus larges que les rainures parmi les rainures (R1, R1', R2, R2') des ensembles de guidage (G1, G2).

14. Mécanisme selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel les ensembles de guidage (G1, G2) sont réalisés en matière plastique.

30

15. Mécanisme selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel les extensions de guidage (P1, P2) et les ensembles de guidage (G1, G2) comprennent des moyens pour stabiliser la position du couvercle (1) dans certaines positions.